



Laboratoire d'Economie d'Orléans



« Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance »

-----Numéro 1 – Printemps 2012-----

EDITORIAL

Le bulletin dont un premier numéro est publié aujourd'hui est une nouvelle étape dans une histoire déjà longue. C'est d'abord l'histoire de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). C'est en septembre 1987 que les chefs d'états des pays francophones ont décidé de créer une université internationale pour le monde francophone, non pas une université dans ses murs, principalement pour enseigner, mais une université faite de réseaux et destinée en priorité à la recherche. Cette Université des Réseaux d'Expression Française, comme on l'appelait alors (UREF) a magnifiquement réussi. On ne compte plus aujourd'hui l'ensemble de ses programmes, dont la variété ne cesse de grandir. Ce sont les collections d'ouvrages, les écoles doctorales régionales, les campus numériques francophones, les bourses d'étudiants, les échanges de professeurs L'association qui vient d'être créée est une nouvelle manifestation du souci de l'AUF de faciliter les recherches au sein du monde scientifique francophone.

Sommaire

Editorial	1
1 – Des réseaux thématiques de recherche au Groupe	2
2 – Du Groupe Microfinance à l'Association Internationale ...	3
3 - Les statuts de l'Association.	4
4 - Les 4 ^{èmes} Journées Internationales de Microfinance	5
5 – Quelques publications récentes en microfinance	7
6 – Quelques thèses récentes en microfinance (2010 et 2011)	7

C'est ensuite l'histoire de la microfinance. On peut la faire remonter aux monts-de-piété au Moyen-âge ou aux premières coopératives de crédit à la fin du XIX^{ème} siècle, mais c'est depuis vingt ans qu'elle est devenue un véritable mode de financement des populations les plus pauvres comme du secteur informel. Et c'est en l'espace de vingt ans qu'elle s'est étendue à peu près à la terre entière. Une telle explosion ne peut qu'interpeler un nombre grandissant de chercheurs. Des institutions financières qui grandissent assez vite et qui fleurissent un peu partout sur tous les continents rencontrent naturellement des difficultés nouvelles. Et ces recherches sur la microfinance – qui est une forme de finance solidaire – se poursuivent alors que la finance traditionnelle traverse une crise qui appelle de toute évidence des réformes majeures. La recherche en microfinance peut être d'autant plus féconde qu'elle est menée d'abord sur le terrain et que les chercheurs trouvent des occasions d'échanger leurs expériences.

C'est pourquoi l'AUF a voulu cette association. Il faut maintenant que les chercheurs qui vont y adhérer jouent vraiment le jeu. Qu'ils utilisent les informations qui seront publiées dans ces bulletins, mais qu'ils nous donnent celles dont ils disposent, qu'ils entrent en contact les uns avec les autres, qu'ils publient et communiquent leurs résultats, qu'ils nous proposent certaines initiatives ... et que peu à peu ils contribuent à l'émergence de pôles régionaux de recherche en microfinance au sein du monde francophone.

Michel LELART

Président de l'Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance

Abderrahmane LELLOU

Vice-recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie

1 - Des réseaux thématiques de recherche au Groupe Microfinance

C'est au mois de mai 1988 – il y a presque 25 ans – que l'AUF a lancé les premiers réseaux thématiques de recherche qui devaient permettre à des chercheurs du Nord et du Sud de se rencontrer et de poursuivre leurs recherches ensemble en langue française. L'un des premiers réseaux a concerné « *le financement de l'entrepreneuriat et la mobilisation de l'épargne* ». Il a regroupé dès le départ plusieurs équipes sur « *les circuits officiels et les réseaux parallèles de financement en Afrique : état des lieux et analyse* ».

C'était la belle époque des tontines et des banquiers ambulants. Lorsque notre réseau a changé de nom pour devenir le réseau Entrepreneuriat, la finance informelle qui était toujours d'actualité est restée l'un des thèmes majeurs qui a continué de passionner un certain nombre d'entre nous, ainsi que quelques chercheurs du réseau Analyse économique et développement, ouvert plus tardivement, qui était davantage macro-économique mais qui s'est peu à peu ouvert à ces questions de financement.

Les résultats n'ont pas manqué. Des relations de travail se sont tissées au sein de la communauté scientifique francophone, des journées scientifiques ont été organisées tous les deux ans à l'invitation des équipes locales, des ouvrages le plus souvent collectifs ont été publiés, des cahiers de recherche ont permis d'accueillir les travaux de nos plus jeunes collègues... Les problèmes de financement ont toujours eu une place privilégiée dans ces recherches.

L'intérêt des uns et des autres s'est peu à peu déplacé avec l'importance grandissante du microcrédit. On sait que les chefs d'Etat du G8 réunis à Gleenagle en 2004 ont endossé les onze principes essentiels en matière de microfinance. L'ONU a décidé de faire de 2005 l'année de la microfinance ; Muhammad Yunus qui a fondé la Grameen Bank trente ans plus tôt a reçu le Prix Nobel de la Paix en 2006. C'est alors que, pour encourager les recherches au sein de ses réseaux, l'AUF a suscité la création d'un « *Groupe Microfinance* » qui fonctionne d'une façon « informelle » depuis plusieurs années.

Ce groupe a organisé plusieurs journées scientifiques :

- au **Centre d'Analyse et de Recherches Economiques - CARE de l'Université de Rouen** en avril 2006.
- au **Laboratoire d'Economie d'Orléans - LEO** en mars 2008.
- à **l'Université d'Abomey-Calavi à Cotonou** en décembre 2009.
- à **l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville** en juin 2011.



La plupart des communications présentées à Cotonou ont fait l'objet d'un numéro spécial de la revue *Techniques Financières et Développement* en décembre 2010 (numéro 101). D'autres ont été reprises dans la revue *Mondes en Développement* (numéro 152 – décembre 2010). Celles présentées à Brazzaville vont faire l'objet d'un ouvrage qui devrait être publié fin 2012 (cf. *infra*).

Le Groupe Microfinance a aussi lancé l'idée de petits ouvrages qui permettraient de faire le point, rapidement, sur quelques-uns des aspects de la microfinance. Plusieurs ont été publiés par l'AUF dans une nouvelle série « *Savoirs francophones* » qui accueille les travaux, individuels ou collectifs, des chercheurs du Nord et du Sud impliqués dans les différents réseaux thématiques. Il s'agit de petits ouvrages de la dimension d'un « *Que sais-je ?* » Ce sont notamment :

- LELART M. (2005), « *De la finance informelle à la microfinance* »
- DJEFAL S. (2007), « *La microfinance entre le marché et la solidarité – L'exemple de l'Afrique de l'Ouest* »
- GUERIN I., J. PALIER et B. PREVOST (2009), « *Femmes et microfinance - Espoirs et désillusions de l'expérience indienne* »
- PAIRAULT Th. (2009), « *Pratiques populaires et microfinancières chinoises* »

D'autres titres sont venus s'ajouter à cette collection :

PAIRAULT Th. (2008), « *Petite introduction à l'économie de la Chine* »

HUGON P. (2008), « *L'économie du développement et la pensée francophone* »

HENAUULT G. et G. LEMOINE (2008), « *Entrepreneuriat et développement durable en Francophonie* »

*** Parmi nos collègues qui vont lire ce premier bulletin, certains se souviendront de Clément WONOU. Ce Béninois brillant préparait sa thèse au Centre Walras à Lyon 2 quand le Réseau Entrepreneuriat a été lancé. Il s'est retrouvé ensuite sur le terrain, notamment au Mali pour le CIDR. Il poursuivait une carrière très prometteuse au PNUD dont il était à Dakar le responsable microfinance. Il n'avait pu venir à nos Journées de Cotonou en décembre 2009, mais il avait demandé à une collègue de présenter les deux papiers qu'il avait préparés.

Clément est décédé brutalement au mois de mars. Il avait 43 ans. Il aurait été certainement un membre actif et enthousiaste de notre Association. Nous allons voyager sans lui. Mais les anciens garderont longtemps le souvenir de ce collègue d'une gentillesse extrême. Comme le disent si joliment nos amis africains : « *Que la terre lui soit légère et douce* ».

2 - Du Groupe Microfinance à l'Association Internationale...

C'est parce que ce groupe a effectivement permis des échanges réguliers et fructueux entre chercheurs du Nord et du Sud et qu'il a produit des recherches en commun que l'AUF a souhaité le rendre plus officiel et plus lisible et le transformer en une association. Les démarches nécessaires ont été entreprises par Michel LELART (CNRS), Thierry MONTALIEU et Christian RIETSCH de l'Université d'Orléans et Célestin MAYOUKOU de l'Université de Rouen. Ils ont préparé ensemble les statuts d'une Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance dont le but est de « *favoriser une dynamique de rencontres, faciliter des échanges d'informations, aider à la publication dans des revues académiques... et contribuer à l'émergence d'une pensée francophone originale en matière de microfinance* » (art. 2). L'association a été enregistrée à la Préfecture de Police de Paris le 6 janvier 2012 et l'annonce est parue au Journal Officiel du 21. Le siège légal est celui de l'AUF, le siège de gestion est celui du Laboratoire d'Economie d'Orléans (LEO).

Le conseil d'administration comprend, outre les quatre membres fondateurs, quatre collègues africains :

- Mohamed ACHOUCHE, Université de Bejaïa (Algérie)
- Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Université d'Abomey-Calavi à Cotonou (Bénin)
- Claude BEKOLO, Université de Douala (Cameroun)
- Hervé DIATA, Université Marien Ngouabi de Brazzaville (République du Congo)

Une réunion organisée le 1^{er} février 2012 au siège de l'AUF, en visio-conférence, a permis de prendre les premières décisions, notamment de constituer le bureau. Michel Lelart assure la présidence, Célestin Mayoukou est vice-président, Thierry Montalieu trésorier et Christian Rietsch secrétaire avec le concours de Renée-Hélène Saliège qui assure le secrétariat du LEO. Un réseau de correspondants sera progressivement mis en place afin de faciliter les échanges et de susciter des animations locales. Les cotisations normales sont fixées à 15 euros (10.000 FCFA), les cotisations de soutien sont de 30 euros ou plus. Les doctorants sont exonérés jusqu'à la soutenance de leur thèse.

Les collègues intéressés par une telle initiative et désireux de prendre contact avec l'association peuvent s'adresser à Renée-Hélène Saliège :

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion - Laboratoire d'Economie d'Orléans

B.P. 26739

45067 - Orléans Cedex 02

Tél. 33 (0)2 38 41 70 37 fax : 33 (0)2 38 41 73 80

Email : <renee-helene.saliege@univ-orleans.fr>

Les demandes d'adhésion peuvent être envoyées dès maintenant au LEO.

3 - Statuts de l'Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre « *Association Internationale des Chercheurs francophones en Microfinance* ».

- 1) Cette Association est créée avec le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Elle regroupe des chercheurs francophones du Nord et du Sud effectuant des recherches en microfinance. Elle a pour but de favoriser une dynamique de rencontre, de faciliter des échanges d'informations, d'aider à la publication dans des revues académiques ... et de contribuer à l'émergence d'une pensée francophone originale en matière de microfinance.
- 2) Peuvent adhérer à l'Association les enseignants et chercheurs francophones, les laboratoires universitaires et les personnes morales spécialisés dans la microfinance, ainsi que les doctorants préparant une thèse dans ce domaine.
- 3) Le siège social est fixé au siège de l'Agence Universitaire de la Francophonie, 4 place de la Sorbonne, 75005 – PARIS. Il pourra être transféré sur décision du Conseil d'administration. Des antennes peuvent être ouvertes dans des pays étrangers francophones, notamment africains.
- 4) L'Association est dirigée par un Conseil d'administration qui désigne en son sein pour trois ans, un président, un (ou plusieurs) vice-président, un trésorier, un secrétariat. Le conseil peut confier à l'un de ses membres une mission particulière. Il se réunit au moins deux fois par an, sur convocation de son président ou à la demande de la moitié de ses membres.
- 5) Les premiers administrateurs ont été désignés par l'Assemblée constitutive, à savoir :
 - **Mohamed ACHOUCHE** (Université Abderrahmane Mira de Bejaia, Algérie).
 - **Fulbert AMOUSSOUGA GERO** (Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin)
 - **Claude BEKOLO** (Université de Douala, Cameroun)
 - **Hervé DIATA** (Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo)
 - **Michel LELART**, (Université d'Orléans, France)
 - **Célestin MAYOUKOU** (Université de Rouen, France)
 - **Thierry MONTALIEU**, (Université d'Orléans, France)
 - **Christian RIETSCH** (Université d'Orléans, France)
- 6) L'Association tire ses ressources des subventions que pourront lui verser régulièrement ou ponctuellement, des institutions nationales ou internationales de quelque nature que ce soit qui sont intéressées par la microfinance, comme des cotisations qu'elle pourrait recevoir de ses membres.
- 7) Un règlement intérieur sera établi qui arrêtera les modalités de fonctionnement de cette association et de ses différentes activités (communication, publications, séminaires, rencontres scientifiques).
- 8) La dissolution de l'Association pourra être décidée par le Conseil d'administration. Un liquidateur sera nommé par l'Agence Universitaire de la Francophonie et l'actif, s'il y a lieu, dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

4 - Les 4^{èmes} Journées internationales de Microfinance – Brazzaville – 22-24 juin 2011



(Rapport scientifique – 5 juillet 2011)

Les Journées ont été ouvertes par le Recteur de l'Université Marien Ngouabi, Armand Moyikoua, en présence de Marine Deheaulme, Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France et de Kabirou Mohamadou, responsable du Campus numérique de Brazzaville. Une séance plénière a suivi, pendant laquelle Michel Lelart, responsable du Groupe Microfinance et Hervé Diata, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques de Brazzaville, ont introduit les débats en parlant de « Microfinance et développement durable » qui constituait le thème général de ces Journées. Cinq sessions se sont ensuite déroulées, pendant lesquelles une trentaine de communications ont été présentées, quelques-unes par des collègues d'universités du Nord (Rouen, Orléans, Aix-Marseille 3, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, CNRS), beaucoup plus par des collègues de la région CEMAC (Brazzaville, Douala, Yaoundé, Buea, Kinshasa, Libreville) ainsi que du Bénin. Avec les collègues de l'Université Marien Ngouabi et les responsables de plusieurs institutions de microfinance de Brazzaville, ce sont plus de 80 personnes qui ont participé à tout ou partie des débats qui se sont déroulés souvent dans deux commissions parallèles. Ils se sont terminés par une table ronde qui a permis de faire la synthèse de ces travaux. Quelques-uns des praticiens qui avaient participé aux sessions sont intervenus à leur tour, notamment le Directeur général de la Fédération des MUCODEC et la Directrice de la CAPPED.

Ces Journées ont été l'occasion pour des chercheurs francophones en microfinance d'exposer leurs travaux et d'en discuter. Certaines communications ont concerné le développement durable.

- La *microfinance* est compatible avec le développement durable dans la mesure où celui-ci a une dimension écologique, mais aussi économique et sociale. La microfinance permet, en réduisant la pauvreté, d'augmenter le revenu. Elle est donc un facteur de croissance, et elle l'est en s'appuyant sur la subsidiarité, en favorisant la solidarité et en respectant la diversité.

- La *microfinance* permet d'éviter une accumulation excessive des créances et des dettes contraire à l'esprit du développement durable. Elle apparaît comme une finance alternative. Mais elle ne joue encore qu'un rôle négligeable, et elle peut connaître des excès qui la font ressembler à la finance traditionnelle.

- La *microfinance* peut contribuer plus directement au développement durable dans la mesure où, en réduisant la pauvreté, elle permet d'atténuer la pression des pauvres sur l'environnement (la forêt par exemple...).

- Il faut, pour que la *microfinance* contribue au développement durable, un certain nombre de conditions. Il faut qu'elle facilite le développement de l'entrepreneuriat, il faut surtout trouver le moyen de lui faire financer des investissements en accordant du crédit à long terme, et pour des montants importants.

Les communications ont permis de poser les interrogations que suscitent quelques-uns des problèmes soulevés actuellement par la microfinance :

- on se penche habituellement sur l'impact micro-économique de la microfinance. On sait chercher les réponses. Mais qu'en est-il de son impact macro-économique, dans quelle mesure un secteur florissant entraîne-t-il une croissance plus forte et/ou plus équilibrée ? On n'a pas la réponse aujourd'hui. C'est pourtant à ce niveau que l'impact sur le développement durable peut être le plus sensible.
- le choix entre les performances sociales et financières, entre l'inclusion financière et la pérennité des institutions reste au cœur de nos préoccupations. On constate souvent que les institutions pérennes ne sont pas inclusives et que les institutions inclusives ne sont pas pérennes, même s'il y a des exceptions. La question reste posée de savoir si une certaine stratégie permettrait de concilier ces deux extrêmes, et laquelle ?
- un autre choix est celui de la localisation. Les IMF sont beaucoup plus présentes dans les zones urbaines, mais les populations sont plus pauvres dans les zones rurales où les institutions devraient être davantage implantées. Comment s'explique cette situation, quelles en sont les conséquences et comment peut-on y remédier ?
- les relations entre les IMF et les banques ont été également évoquées. Au Bénin elles se développent, et les partenariats se multiplient. Au Congo elles n'existent pas, du moins pour l'instant. Cette diversité ne manque pas d'étonner, au moment où l'activité bancaire internationale s'étend au secteur de la microfinance. La Fédération des MUCODEC apparaît comme un cas particulier puisqu'elle a toutes les apparences d'une banque des IMF, avec accès à certains services de la Banque centrale.

Cette originalité du Congo a fait l'objet de plusieurs communications, comme celle de la CEMAC, dont la situation est différente à cet égard de celle de l'UEMOA. Les problèmes de la gouvernance ont été également abordés, au niveau de certaines institutions, au niveau du Congo et à celui de la Zone. Enfin plusieurs communications ont traité des transferts de fonds et du rôle grandissant que jouent certaines institutions de microfinance.

Ces Journées ont bénéficié d'un soutien exceptionnel des autorités rectorales et ministérielles. Elles ont largement débordé le thème du développement durable, mais elles ont permis à des chercheurs francophones, en majorité de la CEMAC, d'échanger sur la plupart des problèmes que soulève le secteur de la microfinance. Avant que le Vice-recteur ne clôture ces Journées, les participants ont remercié Hyacinthe Defoundoux, directeur de l'Institut Supérieur de Gestion de l'Université Marien Ngouabi de la remarquable organisation de ces journées.

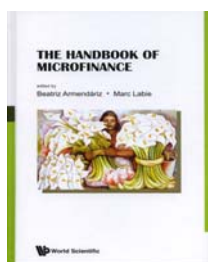


Et ils se sont inquiétés de la possibilité d'en publier les actes¹, comme de savoir si d'autres journées pourraient être organisées à l'avenir².

¹. L'évaluation habituelle des communications est en cours pour la publication d'un ouvrage qui pourrait intervenir fin 2012.

². C'est précisément pour assurer cette pérennité que le Groupe Microfinance s'est transformé en une association internationale qui disposera prochainement d'antennes régionales.

5 - Quelques publications récentes en microfinance



Parmi les dernières publications en microfinance, la plus importante est sans conteste l'ouvrage collectif dirigé par **Béatriz Armendariz** et **Marc Labie** sous un titre qui définit bien le contenu de l'ouvrage « **The Handbook of Microfinance** », World Scientific Publishing Co, 2011. Il s'agit en effet d'un ouvrage de près de 700 pages regroupant une trentaine de contributions qui concernent à la fois les pratiques des institutions de microfinance, leurs performances sociales, la tendance à la « commercialisation », le financement de l'agriculture comme le crédit aux plus pauvres.

Il faut signaler les deux petits ouvrages d'**Esther Duflo** « **Le développement humain** »(1) et **La politique de l'autonomie** (2), avec chaque fois en sous-titre « *Lutter contre la pauvreté* », Editions du Seuil, 2010. Une centaine de pages chacun. Le second comprend deux chapitres, le plus long est consacré à « *la microfinance en question* ».

L'Observatoire de la microfinance, créé par la Banque de France en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations, publie chaque année son rapport. Celui de 2009 qui était le deuxième traitait de la microfinance en général, du microcrédit, de la micro-assurance, de la finance solidaire. Celui de 2010 concerne seulement le microcrédit en Europe et la microfinance en France. Il présente en même temps une synthèse du Colloque international sur la microfinance organisé par la Banque de France le 8 juillet 2011. (www.banque-france.fr/fr/publications).

La revue *Economies et Sociétés* (les anciens cahiers de l'ISMEA) a publié en février 2012 dans sa série « *Développement, croissance et progrès* » un numéro spécial « *Solidarité versus protection* » (série F n° 46). Coordonné par Thierry Pairault et Jean-Michel Servet, ce numéro regroupe des contributions qui traitent aussi de microfinance et de micro-assurance en Inde, en Chine, en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud (www.ismea.org)



La revue *Mondes en Développement* a publié en décembre 2010 un numéro spécial « **Microfinance et intermédiation financière** », introduit par **Marc Labie**, **Michel Lelart** et **Thierry Montalieu** (n°152). www.cairn.info

La revue *Techniques Financières et Développement* a publié en décembre 2010 un numéro spécial « **Microfinance : performances, nouveaux développements et défis** » qui reprend douze des communications présentées aux Journées de Cotonou en décembre 2009 (numéro 101). Ce numéro a été dirigé par **Michel Lelart**, **Thierry Montalieu** et **Christian Rietsch**. Cette même revue publie son numéro 106 en mars 2012 sur les crises de la microfinance. (www.epargnesansfrontiere.org). Nous en parlerons dans le prochain bulletin.

6 - Quelques thèses récentes en microfinance (2010 et 2011) (par ordre chronologique) :

Joseph Thierry AMOUGOU, « *Dualisme financier et développement au Cameroun ; une approche néo-braudélienne et systémique* », Université Catholique de Louvain, janvier 2010. Directeurs : Jean-Marie Wautelet et Robert Cobbaut.

Cyrille ONOMO, « *Mécanisme de gouvernance en microfinance : apport sur la performance des institutions de microfinance au Cameroun* », Université de Douala, mars 2010. Directeurs : Claude Bekolo et Célestin Mayoukou.

Arlantovao RAKOTOMALALA, « *L'indépendance financière des pays en développement* », Université Montesquieu-Bordeaux IV, juin 2010. Directeur : Frédéric Poulon.

François Seck FALL, « Complémentarité d'intermédiation Banque/Microfinance : une perspective de la finance inclusive », Université de Rouen, juillet 2010. Directeur : Célestin Mayoukou.

Yue LIN, « Espace financier et développement des entreprises privées en Chine contemporaine – Etude portant sur le cas de Zhejiang », EHESS, Paris, juillet 2010. Directeur : Thierry Pairault.

Joseph ANOUBOUSSI, « Mécanismes réputationnels, traitements de l'asymétrie informationnelle et efficience de l'allocation de crédit : le cas des institutions bancaires formelles et des institutions bancaires décentralisées en période de post-libération financière au Cameroun », Université Lumière-Lyon 2, janvier 2011. Directeur : Gérard Klotz.

Ephrem NIYONGABO, « Articulation entre la microfinance et les politiques publiques dans le financement du développement agricole et rural en Afrique Subsaharienne – Cas du Burundi », Université de Mons, janvier 2011. Directeur : Marc Labie.

Imène BERGUIGA, « La microfinance entre performance sociale et performance financière : une application à la région MENA », Université Paris-Est-Créteil, janvier 2011. Directeur : Philippe Adair.

Lansana BANGOURA, « Microfinance et aide au développement », Université de Franche-Comté Besançon, juin 2011. Directeur : Zaka Ratsimalahelo.

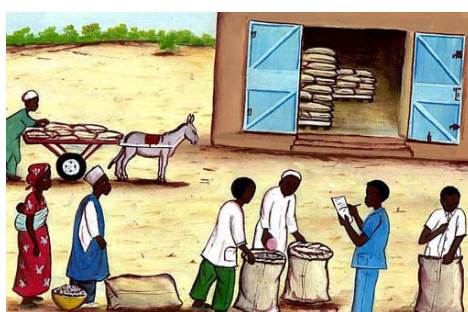
Jacques BONGOLOMBA ISOKETSU, « Microfinance, impact sur la pauvreté et évolution des structures familiales de la ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo », Université Paris I Panthéon-Sorbonne, juillet 2011. Directeur : Bernard Grossat.

Oumarou Faroukou DJIBO, « Economie des coûts dans les institutions de microfinance au Niger : taille optimale, efficacité-coût et économie d'échelle », Université de Ouagadougou 2, décembre 2011. Directeur : Souleymane Soulama, puis Idrissa Ouedraogo.

Sandrine KOUAME, « L'analyse du prêt en droit de la microfinance – L'exemple de l'espace UEMOA », Université Paul Cézanne – Aix-Marseille 3, décembre 2011. Directeur : Thierry Granier.

Faly Hery RAKOTOMANANA, « Secteur informel urbain, marché du travail et pauvreté – Essais d'analyse sur le cas de Madagascar », Université Montesquieu Bordeaux IV, décembre 2011. Directeur : Jean-Pierre Lachaud.

Les thèses récentes non recensées dans ce premier bulletin pourront l'être dans le prochain.



Le site de l'AUF
<http://www.auf.org/>
Adresse postale :
4, place de la
Sorbonne
75005 Paris
France

Coordonnées :
Téléphone : 33 (0)1 44 41 18 18
Télécopie : 33 (0)1 44 41 18 19
Courriel : rectorat@auf.org



« Association Internationale des Chercheurs Francophones en Microfinance (AICFM) »

BULLETIN D'ADHESION 2012
(à retourner à renee-helene.saliege@univ-orleans.fr)

Nom (en Majuscules) : Prénom :

Nationalité : Fonction/titre :

Affectation institutionnelle :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone ☎ : Fax : E-mail :

Cotisation normale	Cotisation de soutien	Doctorants
15 € = 10 000 FCFA	30 € ou plus = 20 000 FCFA ou plus	Exonérés

RÈGLEMENT DE LA COTISATION (cocher la case correspondante) :

- Par chèque au nom de l'Association « AICFM » à envoyer à Renée-Hélène SALIÈGE, Laboratoire d'Economie d'Orléans – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion, Rue de Blois, B.P. 26739 – 45067 ORLEANS cedex 2
- Par virement bancaire à la CAISSE D'EPARGNE LOIRE-CENTRE (RIB ci-joint)

CAISSE D'ÉPARGNE LOIRE-CENTRE
Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale

14505 <i>clétab*</i>	00001 <i>clguichet</i>	08000748239 <i>n/compte</i>	30 <i>clrice</i>
-------------------------	---------------------------	--------------------------------	---------------------

Domiciliation : C.E. LOIRE-CENTRE (00001) BIC : CEPFRPP450

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1450	5000	0108	0007	4823	930
------	------	------	------	------	------	-----

Intitulé du compte

Au cas où ces deux solutions ne peuvent être utilisées contacter le trésorier de l'Association Thierry Montalieu E-mail : thierry.montalieu@univ-orleans.fr

Principales publications depuis janvier 2010 ou thèse en cours

Auteurs et co-auteurs	Titre de la publication ou thèse	Revue de publication, numéro, pagination	Directeur(s) de thèse